

## Prolongation

## Les attentes du patronat à l'égard des pouvoirs publics



Le président de la CPG, Augustin-Bernard Boumah, déclinant les attentes du patronat gabonais.



Le couple présidentiel lors de la cérémonie de présentation des vœux.

JNE

Libreville/Gabon

*Agir ensemble avec l'Etat pour un règlement rapide de la dette intérieure dans le cadre du Club de Libreville, remboursement des crédits découlant de la TVA, adoption d'un cadre d'employabilité relatif au contrat jeunesse emploi et entente sur la flexibilité de l'emploi devant ouvrir le monde du travail à de plus en plus de jeunes Gabonais, une meilleure prise en compte des questions de financement et d'accès des PME-PMI aux commandes publiques. Ce sont là les principales préoccupations relevées, en début d'année, par la Confédération patronale gabonaise (CPG), lors de la cérémonie de présentation des vœux au président de la République.*

LA cérémonie de présentation des vœux au président de la République, le 5 janvier dernier, a été l'occasion pour les forces vives de la nation de faire état de leurs principales préoccupations à la plus haute autorité du pays. La finalité étant de prendre et mettre en œuvre des mesures allant dans le sens d'un développement harmonieux du pays.

Ainsi, à côté des messages des institutions constitutionnelles, des confessions religieuses et de l'administration, il y a eu celui des employeurs privés, représentés par la Confédération patronale gabonaise (CPG).

Le président de cette structure, Augustin-Bernard Boumah, a, à cet effet, prononcé un discours axé sur les attentes du patronat gabonais à l'égard des décideurs. Le patron des patrons gabonais a ainsi rappelé une réalité qui se doit d'être considérée à sa juste valeur : nonobstant leurs secteurs d'activités,

leurs localités d'implantation ou leur taille, toutes les entreprises privées ont un rôle essentiel à jouer dans le développement d'un pays. Et le Gabon n'en fait pas et n'en fera pas l'exception, comme le reconnaissent les plus hautes autorités du pays.

D'ailleurs, la vision du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, déclinée dans son Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), mentionne l'importance des petites et moyennes entreprises ou industries par rapport au double défi de la résorption du chômage et de l'essor économique du pays. Ce challenge peut être effectivement réalisé si chacun y met du sien.

Dans le difficile contexte économique actuel, cela doit être considéré comme un appel à la mobilisation générale face aux prévisions économiques inquiétantes dues principalement à la chute des cours du baril de pétrole. Lesquels sont dévisagés de près par les analystes, quasi-quotidiennement depuis plus d'un an.

**APPORTER LES BONNES REPONSES.** Pour M. Boumah, la mobilisation générale attendue est axée autour de la nécessité, non seulement de se poser les bonnes questions, mais aussi et surtout d'y apporter les réponses idoines. Avec pour objectif final de favoriser la croissance du secteur privé, pourvoyeur d'emplois et créateur de richesses.

Face à cette préoccupation pertinente à tous points de vue, Augustin-Bernard Boumah a précisé les attentes du patronat, notamment le nécessaire renforcement du dialogue entre les secteurs public et privé. D'autant plus que le président de la République, lui-même, n'a eu de cesse de rappeler que « l'une des clés pour l'amélioration de l'environnement des affaires au Gabon

réside dans la capacité des pouvoirs publics et du secteur privé à mettre en place un dialogue efficace centré sur les préoccupations des investisseurs et du secteur privé.

Aujourd'hui, l'une des préoccupations du patronat gabonais est d'agir avec son partenaire qui est l'Etat, pour un règlement rapide de la dette intérieure dans le cadre du Club de Libreville, mais aussi pour le remboursement des crédits relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), lesquels permettront de redonner des possibilités d'investissement et donc de création d'emplois. A cela s'ajoute l'adoption d'un plan apprentissage/première expérience qui garantirait aux jeunes en formation ou demandeurs d'emploi de bénéficier d'une première expérience professionnelle, afin de mieux préparer leur insertion professionnelle future.

Sur ce point précis, le président de la CPG n'a fait que rappeler un des engagements du numéro un gabonais qui, à l'issue des états généraux de l'éducation et de la formation professionnelle, avait consenti que « la réforme du système éducatif gabonais doit permettre, entre autres, d'impliquer davantage le secteur privé dans la gestion de celui-ci ». Avec le patronat, il est donc question d'examiner le cadre d'employabilité relatif au contrat jeunesse emploi et aussi de s'entendre sur la flexibilité de l'emploi devant ouvrir le monde du travail à de plus en plus de jeunes Gabonais.

Enfin, la Confédération patronale gabonaise peut œuvrer avec l'Etat pour l'encadrement et une meilleure prise en compte des questions de financement et d'accès des PME-PMI aux commandes publiques, notamment dans le cadre des travaux liés à la Coupe



Les patrons gabonais souhaitent un développement harmonieux du pays.

d'Afrique des nations que le Gabon va organiser au début de l'année prochaine. Pour mémoire, les petits patrons gabonais critiquent régulièrement la CPG pour sa gourmandise dans l'acquisition des marchés publics. Pour sa défense, la CPG a lancé un appel aux PME/PMI gabonaises à la rejoindre afin de renforcer leur capacité d'intervention auprès des pouvoirs publics pour toutes les questions relatives à leur accès aux marchés publics : « Plus nous serons ensemble, plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés et mieux nous ferons passer les messages ».

**FORCE DE PROPOSITION.** Au demeurant, l'adhésion de toutes les parties concernées à la vision du patronat permettra d'assurer une certaine stabilité socio-économique. A chacun donc de jouer sa partition dans l'intérêt général de la nation. A commencer par le gouvernement qui doit faire preuve d'audace pour pouvoir mener les réformes indispensables et remplir ses engagements. Ensuite, aux travailleurs

d'afficher un courage leur permettant de comprendre et d'accepter les réformes.

Enfin, aux chefs d'entreprises de faire montre d'ardeur pour mettre en œuvre les réformes, retrouver la confiance et créer des emplois.

La CPG regroupe 300 entreprises réalisant 80% du Produit intérieur brut (PIB) gabonais. Elle représente 90% de l'emploi dans le secteur privé formel et légaliste. Ancêtre de l'Union interprofessionnelle du Gabon (UNIGABON) créée le 4 septembre 1959, la CPG existe depuis 1978. Elle rassemble, au travers de 17 syndicats, des entreprises dans 22 branches d'activités. Elle se veut une force de propositions. Et vis-à-vis des pouvoirs publics, elle propose des « réformes intelligentes » pour faire évoluer les entreprises, mais aussi le pays dans sa globalité. Elle reste ainsi fidèle à sa ligne de conduite, et entend renforcer sa capacité à constituer une quadruple force :

-Force de propositions vis-à-vis des pouvoirs publics, auxquels elle doit présenter ses vœux et sugges-

tions en matière de politique économique et sociale, sans pour autant, bien au contraire, perdre de vue les équilibres fondamentaux du pays ;

-Force de représentation dans les organismes où sa présence est statutairement prévue ; représentation également auprès du Bureau international du travail, qui semble apprécier sa vision des rapports avec ses salariés et ses syndicats ; représentation enfin auprès des institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, auprès desquels elle a acquis une crédibilité certaine ;

-Force de négociations avec les partenaires sociaux, qui savent comme elle que ce qui les rapproche est plus important que ce qui les divise ;

-Force de services enfin à l'égard des adhérents, en leur fournissant la documentation la plus complète possible, en les aidant de ses conseils et en offrant de nombreux séminaires conçus en fonction des besoins exprimés, animés par des intervenants membres d'entreprises établies au Gabon.